



Chronique de mai 2017 (révisée le 18/07/2021)

## Saga des *Gallifet d'Honon de Cairanne*

### Pierre Gallifet (1617-1690), le fils rebelle

Nous allons décrire la saga de la famille Gallifet présente à Cairanne dès 1604 au domaine du Donon, aujourd'hui château Gallifet. Installée d'abord à Aix-en-Provence, cette famille s'établit définitivement à Cairanne en 1657. Par des événements extraordinaires, cette famille devient une des plus riches du Royaume de France au XVIII<sup>e</sup> siècle et déménage à Paris tout en gardant la propriété de Cairanne. Puis la Révolution française va bouleverser cette situation.

Pour décrire cette saga, plusieurs chroniques sont nécessaires.

#### Les archives

Les archives Gallifet ont été données aux Archives nationales en 1954 et 1955 par un descendant Gallifet. Elles étaient dans six grandes caisses. Il faudra cinq ans à l'archiviste Huart pour classer et publier un répertoire détaillé de 123 pages<sup>1</sup>. Plusieurs références concernent Cairanne avec des orthographes variées pour le nom Gallifet : Gallifet, Galifet, Galliffet, Gallifey...

#### Pierre Gallifet le fils rebelle (1617-1690)

Cette première chronique, concerne **Pierre Gallifet**, le fils rebelle.

Nous reprenons des extraits d'un article publié en 1990 par Jean Baudez dans le bulletin des amis d'Orange<sup>2</sup> N° 106, (1987) qui donne des détails sur Pierre et ses ancêtres. Cet article est, hélas, sans notes. Cependant à la fin de la chronique nous reporterons les références que nous avons trouvées et qui confortent la teneur de cet article. Jean Baudez écrit :

*« Notre histoire, elle commence deux ans plus tard (1500) par un duel...un affrontement sans merci où l'un reste sur le carreau....c'est l'aventure du sieur Jacques de Gallifet. Fuyant la maréchaussée, il passe la frontière et s'établit à Avignon... »*

Il a un fils nommé **Alexandre I** (Voir en fin de texte l'arbre généalogique)

*« À dix-neuf ans, Alexandre I vient tenter sa chance à Paris....Il gravit les échelons quatre à quatre et le voilà homme de confiance à la Cour...Une occasion de revenir au pays se présente : Claude, cardinal de Bourbon, légat d'Avignon, lui propose la gestion financière de ses*

<sup>1</sup> Fonds Gallifet (XIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle) ; répertoire détaillé numérique, Archives nationales, 1960 ; référence 107AP/x.

<sup>2</sup> Merci à M. Costantini, président de l'association 'les Amis d'Orange', de nous avoir autorisés à reproduire ce texte.

*bénéfices...ses nouvelles activités sont enrichissantes. Il acquiert des terres un peu partout dont le domaine D'Honon à Cairanne » (ou Donon, en 1604)<sup>3</sup>.*

*« Lorsque son fils aîné se marie en 1614 (**Alexandre II**), il reçoit le domaine d'Honon. Il sera le premier de la série des Présidents<sup>4</sup> ...*

*Alexandre II était dur à la pitié ...et ne transige pas davantage avec les siens. A vingt-huit ans, son fils aîné **Pierre** s'est épris d'une jeune fille de l'aristocratie aixoise, il l'épouse malgré la désapprobation de son père...l'insoumis est aussitôt déshérité au profit de son frère puîné **Jacques** qui bénéficiera non seulement de la charge de Président aux enquêtes en survivance de son père mais aussi de la seigneurie du Tholonnet...*

*Active, entreprenante, Lucrece de Trichaud seconde son époux (Alexandre II) qui lui confie notamment la gestion de ses biens dans le Comtat...*

*Mais Lucrece a une autre idée, la réconciliation du père et du fils...*

*Il lui faudra des années pour attendrir le cœur racorni du vieil homme. Bref elle ne gagne, pas complètement toutefois. S'il consent à la rédaction d'un contrat de mariage pour ce fils rebelle, le Président, entré dans ses quatre-vingt et unièmes années, refuse toujours de le voir ; il délègue, pour la signature de l'acte, son gendre, Henri de Clapiers, seigneur de Vauvenargues. Cela se passe en 1657. Le contrat prévoit la donation de la terre d'Honon à Pierre tiré d'affaire.*

*Durant trente années qui suivront, Pierre, Madeleine de Bonfils et huit enfants vivront au château de Galliffet sous un ciel serein...*

*Puis vient le tour d'**Alexandre III**, troisième du nom, de prendre possession du château et des terres adjacentes...»*

## **Récit historique ou roman d'aventure ?**

Les références que nous avons trouvées :

- 1) 1648, le 8 août : enregistrement public de la convention entre les familles des mariés Messire Jacques de Galliffet, seigneur du Tholonet et demoiselle Lucrece de Ballon de la ville d'Aix<sup>5</sup>. Le père de Jacques, Alexandre II, liste les biens pour son fils puîné dont sa maison meublée Galliffet dans le Comtat Venaissin. Pierre le fils aîné et rebelle est déshérité de fait.
- 2) 1657, Alexandre II donne à son fils Pierre le domaine Donon. L'acte mentionne qu'effectivement Galliffet donne pouvoir à Henri de Clapiers<sup>6</sup>.
- 3) 1660, le 14 juillet, un acte notarié du notaire de Cairanne, Guillaume Gondran<sup>7</sup>, où Pierre, habitant de Cairanne, est témoin et signe. Pierre est donc à Cairanne au moins depuis cette date. Il y meurt en 1690 : il aura vécu trente ans à Cairanne.
- 4) 1668, le 14 avril, aux Archives nationales<sup>8</sup> un document intitulé : *Annulation à la demande de Jacques de Galliffet, de la donation faite par Alexandre de Galliffet à son autre fils Pierre, de la terre de Galliffet* ; il y a donc eu donation à Pierre du domaine du Donon à Cairanne. Pourquoi vouloir l'annuler ? Nous n'avons pas de réponse !

Ces références confortent les grandes lignes du récit de Jean Baudez.

<sup>3</sup> AN, 107AP/27.

<sup>4</sup> Il s'agit du Président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Provence. Cet organisme est chargé des enquêtes judiciaires pour le Parlement de Provence qui bénéficie de la justice déléguée du Roi.

<sup>5</sup> ADV, B1184.

<sup>6</sup> AD Bouches-du-Rhône, Aix-en-Provence, notaire P. Brueys. Vol 30/7/715, f° 343

<sup>7</sup> ADV, 3<sup>E</sup>70 142.

<sup>8</sup> AN, 107AP/27.

## Origine du nom d'Honon

Revenons à **Pierre**, le fils rebelle. Il se marie à Aix en 1644 avec Madeleine de Bonfils. Il va avoir huit enfants ! Deux vont nous intéresser : le fils aîné Alexandre III et Joseph.

**Pierre** devient Gallifet d'Honon. Erreur de transcription de notaire ou volonté d'originalité car en réalité le domaine, avant de s'appeler Gallifet, se nomme Donon.

Ce domaine existe au moins depuis 1545, puisque Pierre Raphaël, professeur de droit à Carpentras, achète une maison et une bastide avec une salmée<sup>9</sup> de terre à l'entour de Cairanne, quartier du Donon.<sup>10</sup> Cependant dans l'acte d'achat signé en 1604 par **Alexandre I** Gallifet, il est indiqué que ces bâtiments sont en ruine<sup>11</sup>.

L'histoire locale n'a retenu rien d'original sur **Pierre**, contrairement à ses enfants. **Pierre** achète des terres, les loue et signe de nombreux actes notariés, prête de l'argent.

Il fait son testament le 11 octobre 1690 chez Maître Goujon, notaire à Sainte-Cécile<sup>12</sup>. Il demande à être « enterré et mis dans la tombe de la Chapelle Notre Dame de Grâce, située à Galifet, terroir de Cairanne ». Il institue son épouse Madeleine de Bonfils héritière universelle et fait des donations à ses enfants.

Il meurt le 18 novembre 1690.

## Gérard Cousot

*Summary : The upcoming chronicles will be dealing with the story of the Gallifet family who lived in a chateau in Cairanne during the 17<sup>th</sup> and 18<sup>th</sup> century. This present chronicle is about Pierre Gallifet 'the rebellious son' who lived in Cairanne during the second half of the 17<sup>th</sup> century. His father, Alexandre II, did not approve of his wedding in Aix-en-Provence and disinherited him. Pierre's mother made her husband change his mind when he was older. Alexandre II forgave his son by giving him his Cairanne chateau.*

Voir page suivante un arbre généalogique très simplifié et personnalisé<sup>13</sup> :



Source : AN

**Carte du Comtat Venaissin de 1740**  
**Donon est encore bien identifié**

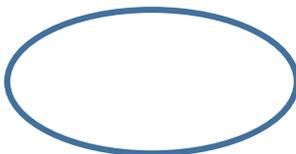
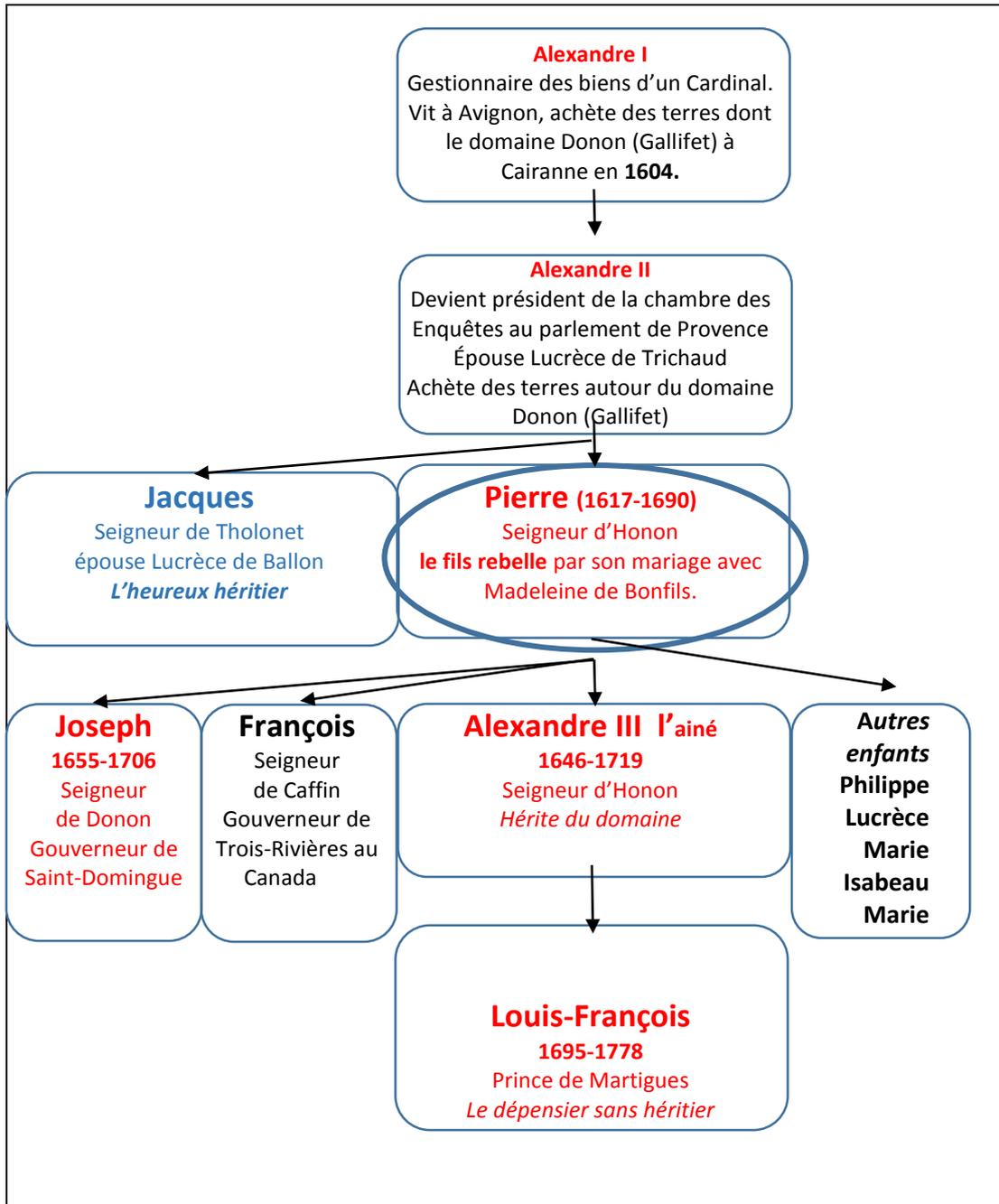
<sup>9</sup> 0, 6 hectare. Erreur de transcription ?

<sup>10</sup> ADV, BB116.

<sup>11</sup> Le 14 février 1589, les Huguenots prennent et pillent Cairanne (Archives de Vaison-la-Romaine).

<sup>12</sup> ADV, Etude Goujon, 3<sup>E</sup> 62/57, f° 204

<sup>13</sup> Un arbre généalogique complet est proposé par Jean Gallian : *Grand Armorial du Comtat Venaissin*.  
<http://jean.gallian.free.fr>



Voilà où est situé Pierre dans l'arbre généalogique des Gallifet. Il s'installe Cairanne vers 1660.

Association « **Cairanne et son vieux village** »  
260 Chemin du Pourtour  
84290 Cairanne  
[www.cairannevieuxvillage.eu](http://www.cairannevieuxvillage.eu)